

# Procès-verbal de la réunion n° 8 du Collège des Producteurs – version définitive

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de la réunion du Collège des Producteurs- Version définitive
Responsable de la préparation du document	Emmanuel Grosjean-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	La réunion du Collège des Producteurs du 17 février 2017
Annexe(s)	Liste des participants – annexe 1

## II. Généralités

*N° ordre chronologique de la réunion : n° 8*

- 17 Novembre, Amay à 14h00
- *Ordre du jour :*
  - ❖ Validation de l'ordre du jour et PV de la réunion précédente
  - ❖ Propositions d'amendements à la charte du Collège pour les élections
  - ❖ Présentation de l'étude sur les labels par l'ACRF
  - ❖ Présentation du projet de plan 2017 de l'APAQ-W et échanges sur base de l'orientation du Collège
  - ❖ Echange sur les travaux liés au prix juste et préparation de l'AG des producteurs
  - ❖ Abattage de proximité
  - ❖ Divers
- *Liste des documents transmis aux participants :*
  - ❖ Charte Collège des Producteurs
  - ❖ Synthèse des travaux abattage de proximité
  - ❖ Grille suivi des actions du plan 2016 APAQ-W
  - ❖ Avis d'orientation Collège des Producteurs plan APAQ-W 2017



### III. Validation de l'ordre du jour et du PV de la réunion précédente

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

Le PV de la réunion précédente ayant fait l'objet de plusieurs remarques concernant la modification de la charte à propos du mandat et de la composition du bureau, il a dès lors été décidé de relancer la discussion pour approfondir les propositions au sein du groupe de travail.

### IV. Propositions d'amendements à la charte du Collège pour les élections

Comme prévu dans le code wallon de l'Agriculture, les mandats des représentants des associations et des producteurs sont d'une durée de 3 ans. Ceux-ci venant à échéance dans le premier semestre 2017, de nouvelles élections seront par conséquent organisées selon les modalités décrites. Pour les associations, le renouvellement de mandat ou remplacement aura lieu courant mai 2017, un appel à candidature sera lancé par l'administration en février 2017 sur le portail internet de la Région Wallonne. Pour les producteurs, la remise en jeu de 2 mandats par secteur sera opérée lors d'élections au sein des Assemblées Sectorielles entre février et avril 2017.

A cet effet, au vue des différentes interprétations de mise en œuvre lors des élections précédentes, il est proposé d'apporter quelques précisions dans la charte du Collège qui sont approuvées comme suit :

Pt 9.1.03 : Seuls les producteurs présents à l'assemblée et en activité peuvent participer au vote, excepté les personnes qui se portent candidates. Seul un vote par n° de producteur sera pris en compte. Au cas où un producteur posséderait plusieurs numéros, 1 seul vote sera pris en compte. Pour les représentants d'organisations possédant un n° de producteur, ceux-ci pourront participer au vote s'ils ont un mandat écrit de leur organisation. Aucune procuration ne sera admise.

Pt 9.1.04 : Le vote se déroulera en un seul tour à bulletin secret où à main levée (si accord de l'assemblée) selon le nombre de personnes présentes. Les deux premières personnes ayant récolté le plus de vote seront élues.

Pt 9.1.08 : Au cas où l'un des membres représentants cesse d'être producteur durant son mandat, il devra démissionner et on procédera à de nouvelles élections lors de l'assemblée sectorielle suivante.

Pt 9.1.09 : Le Collège des Producteurs mandate deux représentants des producteurs pour être membre du comité d'accompagnement. Ces mandats sont remis en jeu chaque année lors d'un vote organisé au cours d'une séance du Collège.

Annexe-Rappel des définitions

Producteur : est considéré comme producteur, toute personne ayant un numéro de producteur.

### V. Présentation de l'étude sur les labels par Corentin de Favereau

L'ACRF a réalisé une étude synthétisant tous les travaux académiques menés en matière de label d'un point de vue marketing, sociologique et économique (présentation en annexe) afin d'évaluer ses limites et ses critères de réussite. Il en ressort que la labellisation, pour atteindre son objectif, doit se faire sous certaines conditions telles que des campagnes de communication continue et sur des produits qui se différencient des autres, c'est le cas notamment des produits locaux. Ces conclusions vont aiguiller les travaux du Collège sur le concept de « Prix juste » et l'APAQ-w dans le cadre du futur d'Agriculture de Wallonie.



## VI. Présentation du projet de plan 2017 de l'APAQ-W par Philippe Mattart et échanges sur base des orientations du Collège

Suite à la tenue des 11 Assemblées Sectorielles tenues durant les mois d'octobre et novembre ainsi qu'à la consultation des organisations représentatives de la distribution et de l'agro-alimentaire, un avis d'orientation du plan 2017 de l'APAQ-w a été préparé. Cet avis reprend l'ensemble des préoccupations et points d'attention relevés par les différents secteurs et acteurs. Cet avis d'orientation ne fait l'objet d'aucun amendement et est validé. Il est à noter que le draft de cet avis d'orientation a été transmis à l'APAQ-W dix jours avant la réunion du Collège afin d'intégrer un maximum d'éléments dans la finalisation de son plan 2017.

Philippe MATTART a ensuite présenté les éléments stratégiques et opérationnels prioritaires du plan 2017. Ce plan représente un budget opérationnel de 4.877.000 euros dont 1.520.000 euros pour des actions de promotion de l'image (dont l'objectif est de rebâtir l'environnement numérique de l'Agence et de réaliser des productions audiovisuelles) et 3.357.000 euros pour des actions de promotion sectorielle (dont l'objectif est de réhabiliter les animations de promotion et le merchandising avec la grande distribution). Les opérations prioritaires ayant fait l'objet d'échanges sont les suivantes :

- Coproductions audiovisuelles: 200.000 euros
- Développement numérique: 160.000 euros
- Secteur viande: 527.000 euros
- Secteur lait : 1.301.000 euros
- Horticulture comestible: 36.500 euros
- Horticulture non comestible: 300.000 euros
- « petits » secteurs: 63.000 euros
- Agroalimentaire: 363.500 euros

Les membres du Collège ont sollicité dans les meilleurs délais l'obtention du plan détaillé des activités afin de pouvoir comparer les propositions aux points relevés dans l'avis d'orientation. Il a été convenu que l'APAQw transmettrait le plan détaillé le 15 novembre après avoir échangé avec le Cabinet du Ministre Collin. Ce délai permettra au Collège de remettre son avis définitif sur le plan pour le 10 décembre.

Dans l'attente de ce plan, quelques points d'attention ont été mis en avant :

- a) Les initiatives « Agneau Wallon » et « Porc wallon » nécessiteront des budgets spécifiques complémentaires ; l'APAQw communiquera au Collège la voie la plus adéquate pour solliciter ces budgets.
- b) Il est impératif et urgent de trouver une issue au projet « Agriculture de Wallonie » car certains secteurs en difficulté ont besoin de cette identité de « local » pour se démarquer de la concurrence ; les initiatives de l'IFELw, et « Agneau Wallon » / « Porc wallon » sont notamment en attente urgente d'une décision pour soutenir leurs actions.
- c) Certaines émissions de la RTBF telles que « Les ambassadeurs » ne mettent pas en avant les produits locaux, il est demandé de revoir le financement de ces productions audiovisuelles afin qu'elles ciblent davantage la nécessité de consommer wallon.

Une demande de présence des permanents APAQ-W aux assemblées sectorielles est réitérée par l'ensemble des producteurs présents.



## VII. Echange sur les travaux liés au Prix Juste et préparation de l'AG du 15 décembre (voir présentation)

Suite à la présentation de l'état des travaux menés par le GT sur la notion de prix juste et au vue des discussions ressorties des Assemblées Sectorielles, des rencontres avec les acteurs économiques et des personnes clés à l'origine d'initiatives existantes, il est proposé de poursuivre les activités dans les axes suivants:

- a) Début 2017 : Création d'un cadre référentiel de critères permettant de rendre factuelle la notion de « prix justes »
- b) 1<sup>er</sup> semestre 2017 : Mise en place d'un système de notation sur les initiatives existantes pour valoriser les filières qui prennent le mieux en compte l'aspect « prix justes »
- c) 2017 : accompagnement d'actions existantes ou développement de nouvelles afin de soutenir des groupements de producteurs et consommateurs sur cette thématique.
- d) Second semestre 2017 : approfondissement de l'opportunité de mise en place d'un label fédérateur avec ou sans garantie publique

Il est demandé au GT d'incorporer dans ses travaux les nouvelles recommandations de la Commission Européenne sur la loi de la concurrence qui s'orientent vers une meilleure protection des producteurs vis-à-vis de la vente à perte.

Le Collège valide l'ensemble de ces points ainsi que l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale des producteurs prévue le 15 décembre prochain sur le thème du Prix Juste.

## VIII. Abattage de proximité

En raison du manque de temps restant pour cette présentation, elle est annulée. Suite aux travaux du GT Abattage de Proximité, un rapport sur la question sera remis aux autorités avant la fin de l'année. Entretemps, toute remarque ou contribution sur le sujet peut être adressée à Emmanuel Grosjean.

## IX. Divers

- a) Digital Wallonia  
Suite à une rencontre avec l'agence wallonne du numérique (Digital Wallonia), celle-ci propose ses services de support et de coaching aux services publics soucieux de moderniser/améliorer leurs outils. Une liaison est en cours avec les initiatives de la DGO3 sur les bases de données en lien avec la simplification administrative.
- b) « Zéro Phyto »  
Il est attiré l'attention sur le manque de concertation avec le gouvernement wallon par rapport aux déclarations des autorités sur le « Zéro Phyto ». Les producteurs, s'inquiètent que des orientations soient prises sur le sujet sans échanges avec les premiers concernés. Il est demandé que le Collège sollicite une concertation avec les services concernés.
- c) Site internet de ventes en ligne des animaux de rente  
La création d'un site internet pour la vente d'animaux de rente est en cours au sein du Collège afin de renforcer la capacité de vente des éleveurs. Il est attiré l'attention sur le fait que ce type d'outil est transversal et qu'à l'avenir, il est important de s'assurer que la communication vers l'ensemble des secteurs concernés soit faite avant de mettre en place ce type d'initiative.
- d) Taxe kilométrique  
La taxe kilométrique induit des coûts supplémentaires aux Producteurs (directs et indirects) sans que les producteurs ne puissent la répercuter sur leur prix de vente. Il est demandé que le Collège continue d'appuyer les initiatives en faveur d'une compensation aux producteurs.



## Liste des participants à la réunion du Collège 17/11/2016

Prénom	Nom	Organisme	Statut
Catherine	BAURAIND	Socopro	Support Opérationnel
Thierry	BAY	Producteur	Membre suppléant
Philippe	BINGEN	Producteur	Membre suppléant
Pascal	BOLLE	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Steve	BRAEM	AB REOC (excusé)	Membre effectif
Ronan	BRODU	Socopro	Support Opérationnel
Daniel	COLLIENNE	Producteur	Membre effectif
Catherine	COLOT	Socopro	Support Opérationnel
Corentin	DE FAVEREAU	ACRF	Membre suppléant
Jacques	De MONTPELLIER	Producteur	Membre effectif
David	DE WILDE	Producteur	Membre suppléant
Christel	DANIAUX	Socopro	Support Opérationnel
Marc	DECOSTER	Producteur	Membre effectif
Yvon	DEKNUDT	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Benoît	DELCOURT	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Lionel	DELVAUX	IEW (excusé)	Membre effectif
Jean Pierre	DESTAIN	CRA-W	Invité
Frédéric	DROEVEN	Producteur (excusé)	Membre effectif
Christian	DUCATTILLON	Producteur	Membre effectif
Christophe	DUMONT de CHASSART	Producteur	Membre effectif
Stéphanie	DUYSEN	Socopro	Support Opérationnel
Pierre	EMOND	Producteur	Membre suppléant
Serge	FALLON	Producteur (excusé)	Membre effectif
Marc	FICHERS	Nature et Progrès	Membre effectif
Guy	FRANCQ	Producteur	Membre effectif
Chantal	GILLIEAUX	Socopro	Support Opérationnel
Laurent	GOMAND	Producteur	Membre effectif
Ana	GRANADOS	FWA	Membre suppléant
Alain	GRIFNEE	Socopro	Support Opérationnel
Emmanuel	GROSJEAN	Socopro	Support Opérationnel
Jean-Paul	HALLEUX	Producteur	Membre effectif
Marc-André	HENIN	Producteur	Membre effectif
Alain	HENRY	Producteur	Membre effectif
Daisy	HERMAN	ACRF (excusée)	Membre effectif
Henri	HERMAN	Producteur	Membre suppléant
Dominique	JACQUES	Producteur	Membre suppléant
Sylvie	LA SPINA	Nature et Progrès	Membre suppléant
Joël	LAMBERT	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Cédric	LECOCQ	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Guy	LECOCQ	Apaq-w	Invité
Henri	LHOEST	Producteur	Membre effectif
Hélène	LOUPPE	Socopro	Support Opérationnel
Jean	MAROT	DG03	Invité



Gwenaëlle	MARTIN	FUGEA (excusée)	Membre effectif
Alain	MASURE	FWA (excusé)	Membre effectif
Olivier	MATHONET	Producteur (excusé)	Membre effectif
Philippe	MATTART	APAQ-W	Invité
Bernard	MAYNE	Socopro	Support Opérationnel
Isabelle	MONNART	Socopro	Support Opérationnel
Thiago	NYSENS	Socopro	Support Opérationnel
Valérie	Op De BEECK	Socopro	Support Opérationnel
Philippe	OTJACQUES	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Charles-Louis	PETIT	COMEOS	Membre effectif
Wendy	PIRSON	Producteur (excusée)	Membre suppléant
Dominique	RAES-LEHAIRE	Producteur (excusée)	Membre effectif
Marc	REMY	Producteur	Membre effectif
Sophie	RENARD	Socopro	Support Opérationnel
José	RENARD	Cabinet Collin	Invité
Anne	REUL	FEVIA	Membre effectif
Marc	SCHAUS	Socopro	Support Opérationnel
Patrick	SCHIFFLERS	FEBEV (excusé)	Membre suppléant
Alain	SCHONBRODT	Producteur (excusé)	Membre effectif
Marie-Laurence	SEMAILLE	FWA	Invité
Patrick	SIRAUX	Producteur	Membre suppléant
Henri	STAS	Producteur	Membre effectif
Laurent	STREEL	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Yolin	TARGE	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Jean Yves	VAN COMPERNOLLE	Producteur	Membre effectif
Laetitia	VAN ROOS	Socopro	Support Opérationnel
Philippe	VAN WONTERGHEM	Producteur	Membre suppléant
Frédéric	VANDEPUTTE	Producteur (excusé)	Membre suppléant
Yves	VANDEVOORDE	FUGEA	Membre suppléant
Eric	WALIN	SCAM SCAR (excusé)	Membre suppléant
Sébastien	WEYKMANS	SCAM SCAR	Membre effectif
André	WILLEM	Producteur (excusé)	Membre effectif